

## Programme de Seconde

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français	4h
Mathématiques	4h
Langue vivante 1 et langue vivante 2 <sup>(1)</sup> (enveloppe globalisée)	5h30
Histoire et géographie	3h
Education civique juridique et sociale (ECJS)	30 mn en effectif réduit
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	1h30
Physique/chimie	3h
Education physique et sportive (EPS)	2h
Accompagnement personnalisé <sup>(2)</sup>	2h
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>28h30 hebdomadaires</b> et plus si option.

A ces enseignements obligatoires s'ajoutent :

- **3h hebdomadaires minimum d'enseignement d'exploration**, 2 au choix parmi les sciences économiques et sociale (SES) ou les principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ; la santé et social, les sciences et laboratoire, les sciences de l'ingénieur...
- **3h hebdomadaires minimum d'enseignement facultatif**, un seul au choix parmi le latin, le grec, une langue vivante 3<sup>(1)</sup>, les arts...
- **10h annuelles de vie de classe**, moments d'échanges privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives

<sup>(1)</sup> La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale. Une heure avec un assistant de langue peut être ajoutée à cet enseignement.

<sup>(2)</sup> Cet enseignement peut être du soutien scolaire, un approfondissement des connaissances, une aide méthodologique ou une aide à l'orientation.